



RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 05234

Numéro SIREN : 823 678 719

Nom ou dénomination : 3.84FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2016 sous le numéro de dépôt 20605

3.84Finance

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 17 Rue des charmes - 78110 LE VESINET

n° de
dépôt

20605

n° de
gestion



16135234

13 DEC 2016

n° de
facture

Ques.

n° de
chrono

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 8 NOVEMBRE 2016

L'an deux mille seize,
Le 8 novembre,
A 17 heures,

Monsieur Christophe FRANCOIS, demeurant 811 Chemin du Retenaou - 06220 VALLAURIS,

Associé unique de la société 3.84Finance, ci-après « la Société »,

A pris la décision suivante concernant l'ordre du jour ci-après :

- Rémunération du Président de la Société.

DECISION UNIQUE

L'Associé unique décide que Monsieur Christophe FRANCOIS ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions de Président conformément aux dispositions des articles 15 et 30 des statuts de la Société, jusqu'à décision contraire de l'associé unique ou le cas échéant, de l'Assemblée Générale.

De tout ce que dessus, Monsieur Christophe FRANCOIS, Président et Associé unique de la Société, a dressé et signé le présent procès-verbal et consigné au registre prévu par la loi.

Christophe FRANCOIS
Président - Associé Unique

3.84Finance

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 17 Rue des charmes, 78110 LE VESINET

PROCURATION

Je soussigné : Christophe FRANCOIS,

Demeurant : 811 Chemin du Retenaou - 06220 VALLAURIS,

Agissant en qualité de Président de la Société « 3.84Finance »,

Donne, par les présentes, pouvoir à Monsieur Georges François demeurant 17 rue des charmes 78110 Le Vésinet,

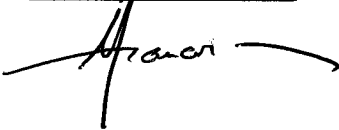
De, pour moi et en mon nom, faire au Tribunal de commerce de VERSAILLES tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du commerce et des sociétés concernant ladite société.

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

FAIT A

LE 12 DECEMBRE 2016

Christophe FRANCOIS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François', with a long horizontal stroke extending to the right.